

T28–Le Compromis de vente de biens immobiliers

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR



CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les règles légales applicables aux parties
- Savoir rédiger un compromis de vente
- Savoir analyser la situation des parties et de la propriété à vendre au regard de la réglementation
- S'adapter aux spécificités propres à chaque vente

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :
Durée : 7h

* Dates et Lieux

Centre d'Agde
ou
Centre de Béziers
ou
Intra-Entreprise

Entrée / Sortie permanente

* PROGRAMME

I. Le compromis de vente d'immeubles

- La forme juridique de l'acte sous seing privé, ses particularités
- La compréhension du compromis de vente par les parties
- L'obligation d'informations préalables à la constitution du dossier par le vendeur
- Les conditions suspensives
- Le dépôt de garantie et le compte séquestre
- La protection de l'acquéreur/emprunteur
- Le transfert de propriété et les droits de préemption
- La notification du compromis à l'acheteur

II. L'anticipation des risques associés à la rédaction d'un compromis de vente

- La condition suspensive d'obtention du prêt
- Les avenants au compromis de vente
- Les conditions suspensives liées à l'obtention des pièces d'urbanisme
- L'acheteur et le délai de rétractation
- Les particularités en matière de vente de lots en copropriété
- Le refus d'obtention d'un financement
- Les dates de validité et de caducité du compromis de vente
- Le devoir de conseil du professionnel de l'immobilier

PUBLIC

Agents Immobiliers
et leurs Collaborateurs

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et
pratique
Formateur spécialisé en
droit immobilier
Formation à jour de toute
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026